

**Compte-rendu réunion plénière**  
**Conseil de quartier Léon Blum – Folie Régnault, jeudi 9 juin 2016**

Mot d'introduction et présentation de l'ordre du jour Adrien Tiberti, adjoint au Maire chargé de l'intégration, l'égalité et le respect des droits, référent du conseil de quartier Léon Blum-Folie Régnault,

**1. Épicerie sociale et solidaire**

Intervention de Thomas Chamas, Directeur local de l'action sociale de la Croix Rouge du 11<sup>e</sup>.

L'épicerie sociale s'est ouverte au mois de février 2016. Elle se situe au croisement de la rue Desmoulins et de la rue Saint Maur.

Son principe : vendre des produits à leurs bénéficiaires à 20% du prix. Pour le moment, elle n'ouvre que le mardi soir (17h-20h) mais un deuxième créneau ouvrira bientôt.

Nous avons 15 bénévoles qui font de la collecte de denrées et vendent les produits.

Les clients passent tous les 15 jours. L'épicerie s'adresse aux personnes qui connaissent une rupture temporaire (Ex : difficultés à payer les factures) et qui ont un projet (Ex : reprise de paiement de loyer).

- Le profil des personnes est très varié : 18-80 ans, homme-femmes, seuls en couple de toutes nationalités.
- Origines des produits : collectes régulières dans les supermarchés du 11e, achat Banque Alimentaire, partenariat avec Naturalia et la Ruche pour la ramasse de fruits et légumes.

Pour le moment nous n'avons que des produits secs. Début septembre, nous aurons aussi du frais pour enrichir l'offre alimentaire.

Les bénéficiaires sont orientés par les services sociaux. Un adulte bénéficie de 26€ pour 15 jours, un couple c'est 37€, puis rajout s'il ya des enfants.

Des fiches de liaisons entre les services sociaux et avec les bénéficiaires sont mises en place. Il y a une fiche de suivi sur leurs droits au sein de l'épicerie.

Il y 40 personnes bénéficiaires pour le moment, 2 tonnes de produits ont été collectées et nous avons un fond de roulement de 18000€.

Questions de la salle :

Q1 (Loïc Lanouiller, commission solidarité, lutte contre l'exclusion) : comment les personnes arrivent elles à l'épicerie ?

R1 : Nous ne travaillons qu'avec le CAS et les autres Croix Rouges. Nous montons actuellement de nouveaux partenariats avec d'autres associations pour élargir le panel.

Q2 (Loïc Lanouiller) : en tant que CQ nous pouvons faire la promotion auprès des autres personnes exclues. Avec quelles autres associations vous pourriez travailler ?

R2 : Comme rien n'est acté je ne peux pour le moment pas vous dire avec qui nous allons collaborer dans l'avenir mais des partenariats sont actuellement en cours de discussion.

Q3 (habitante) : D'autres épiceries sociales de la Croix Rouge fonctionnent différemment et centralisent les dossiers. Quels est le modèle juridique de votre épicerie ?

R3 : Le modèle juridique de notre épicerie est celui de la Croix Rouge française de Paris 11 et nous dépendons de personnes d'autres que de nous même. Ce modèle nous y sommes très attaché car elle implique une politique spécifique Croix Rouge notamment de pratiquer des prix à 20%, de suivre des bénéficiaires, et d'obtenir un équilibre alimentaire.

Nous voulons enrichir notre panel en proposant de nouvelles gammes de produits notamment des produits frais.

Q4 (habitant) : Pour la collecte de produits frais, il est nécessaire d'avoir un camion frigorifique. En avez-vous un ?

R4 : Nous n'avons pas de camion frigorifique mais nous avons des glacières. Nous devons respecter la chaîne du froid. Comme nous ne disposons pas de moyen suffisant pour le moment, nous travaillons en partenariat avec d'autres Croix Rouges de la Ville qui nous prêtent du matériel.

Il est évident qu'à un moment nous aurons besoin de davantage de matériel notamment l'achat d'un camion. Nous avons fait une demande auprès de la Ville de Paris pour pouvoir en acheter un électrique.

Tous ces problèmes nous les avons identifiés, mais nous travaillons dans la mesure de nos moyens.

Q5 (habitante) : Avez-vous beaucoup de bénévoles à travailler avec vous ? Et d'où proviennent-ils ?

R5 : Tous nos bénévoles sont des bénévoles Croix Rouge. Dans le 11<sup>e</sup>, nous avons beaucoup d'actifs c'est pour cela que nous n'ouvrons que le mardi soir. Je cherche des bénévoles qui seraient prêts à s'engager pour ouvrir un créneau en journée car nous ciblons des personnes au chômage. Nous sommes très attachés à la qualité de service et nous n'allons pas ouvrir un créneau si nous ne sommes pas capables d'y répondre.

Q6 (habitante) : Comment les bénévoles s'engagent-ils ?

R6 : Un bénévoles n'a pas d'obligations. C'est pour cela qu'il me faut un panel de personnes assez large. Nous gérons les plannings bénévoles pour être sûr d'assurer notre service.

Intervention François Vauglin, Maire du 11<sup>e</sup> : Je voudrais profiter de cet échange pour dire tout le bonheur que nous avons eu à accueillir cette épicerie solidaire au sein du 11<sup>e</sup>. Nous nous y étions engagés et nous savons qu'à la croix Rouge, nous avons des personnes responsables et il est nécessaire d'avoir des personnes responsables pour assurer ce genre de service. Il faut que cela soit bien cadré.

Pour avoir visité cet espace, nous comprenons vos contraintes, la provenance du produit, sa date de péremption etc. Ce n'est pas parce que nous travaillons pour des personnes plus nécessiteuses que nous pouvons nous permettre d'avoir des produits qui ne sont pas de qualité en matière nutritive et sanitaire.

Je remercie donc Thomas Chamas et la Croix Rouge d'avoir ouvert cette épicerie au sein de notre arrondissement.

Q7 (habitante): Quelle aide supplémentaire pourrions nous apporter au-delà du relais d'information ? Quels sont vos besoins ? Comment le Conseil de Quartier pourrait vous aider ?

Auprès de qui pourrions-nous faire la diffusion de cette épicerie ? Nous pourrions travailler ensemble sur ces projets si Thomas le désire.

R7 : Pour le moment, nous avons identifié 4 axes sur lesquels nous souhaiterions travailler :

- L'apport du frais : trouver un budget pour acheter un frigidaire pour septembre.
- La Ruche : pouvoir proposer des légumes tout au long de l'année
- Besoin de bénévoles
- Projet d'ouvrir des cours de cuisine. Faire de la cuisine avec un fond de frigo. Le 12<sup>e</sup> met déjà cela en place, cela fonctionne. Nous souhaiterions le reproduire dans le 11<sup>e</sup>.

Tout cela nous souhaitons le porter d'ici la fin de l'année. Nous ferons tout pour rester ouvert cet été.

Q8 (habitante) : Vous n'allez pas vous approvisionner à la Banque Alimentaire ?

R8 : La Croix Rouge française est partenaire de la Banque Alimentaire donc nous pouvons travailler ensemble. Cela nous aide à obtenir certains produits plus rapidement. La Banque Alimentaire est un bon palliatif à ce moment là.

Q9 : Vous vendez à un prix modique mais à n'importe quelle population ? Vous n'avez pas un bon d'une assistante sociale ?

R9 : si si nos bénéficiaires proviennent tous des CSVP et nous montons de nouveaux partenariats pour élargir notre panel.

## **2. Actualité des commissions**

- Commission Propreté/cadre de vie

Pour la propreté :

Intervention Nadine Percheron (conseillère de quartier) : lors de notre dernière opération « J'aime mon quartier propre », nous avons organisé une marche exploratoire dans le quartier et nous avons constaté de nombreuses incivilités (dépôts sauvages, épanchement d'urine, tags, déjections canines). Les riverains sont exaspérés.

Pourtant le nécessaire est fait mais il faut reconnaître que les habitants sont sales et ne respectent rien.

Tout cela nous le signalons régulièrement à la DPE, à Luc Le Bon. La seule solution c'est la verbalisation. Malgré de nombreuses sensibilisations effectuées, les incivilités continuent et la seule solution c'est la répression.

Lors de notre marche exploratoire, nous avons constaté des dysfonctionnements dans les dispositifs de nettoyage avec les concessionnaires. L'enlèvement des épaves des 2 roues dans les rues est un problème. Un protocole d'enlèvement est prévu avec le commissariat du 11<sup>e</sup> mais certaines épaves restent dans la rue pendant plusieurs mois.

L'entretien des stations Autolib', c'est une catastrophe sur la place Léon Blum par exemple. Cela donne une très mauvaise image de la ville et c'est dangereux avec les vitres brisées. Les services Bolloré sont intervenus grossièrement pour cacher les tags.

L'entretien des boîtes aux lettres de la Poste sont aussi taguées avec de l'affichage sauvage.

Les sacs poubelles noirs de la RATP sont sortis dès le matin et restent sur le trottoir toute la journée. Cela me paraît incongru surtout en période Vigipirate.  
Dernier point, l'abattage des arbres. Les souches creuses se transforment systématiquement en décharge.

Pour le cadre de vie :

Le stationnement sauvage des 2 roues sur les trottoirs. Ce n'est plus de l'incivilité c'est de l'infraction. Il y a des abus manifestes sur les trottoirs.  
Une opération aura lieu en septembre avec le commissariat pour sensibiliser les commerces.  
Les stationnements prévus pour les motos ne sont pas utilisés.

Pour la zone piétonne, rue Léon Blum. Est-ce une vraie zone piétonne ou une zone de rencontre ? Les voitures empruntent cette voie à vive allure pour se rendre avenue Ledru Rollin. Il y a beaucoup trop d'abus et la verbalisation devient nécessaire.

Enfin, sur la place Léon Blum, les skateurs s'amuse sur la place et manquent de blesser quelqu'un. Est-il possible d'élargir l'interdiction aux deux roues sur la place ?

Q1 : Monsieur Le Bon, est-il possible de créer une commission inter-quartier « propreté » ?

Q2 : quels sont les retours sur l'action « Paris fait toi belle » à l'échelle de Paris ?

R1 (Luc Le Bon, maire adjoint à la Propreté) :

Sur les épaves de vélos, d'un point de vue juridique c'est assez compliqué. Les services de la Ville ne peuvent pas les enlever car elles sont considérées comme une épave de véhicule et à ce titre, seule la Préfecture de Police est en mesure d'intervenir.

Nous avons mis en place de marches conjointes avec le commissariat pour identifier les épaves et nous nous sommes aperçus que le dispositif n'était plus en vigueur depuis quelques temps, s'était arrêté. Nous avons ressaisi le commissariat pour relancer la dynamique.

Nous veillerons à ce que les épaves soient enlevées régulièrement.

Personnellement, je serai partisan pour que la Ville puisse traiter les épaves de vélo mais ca sera à plus long terme.

Sur le mobilier de concessionnaires : Decaux est une entreprise qui entretient très bien son mobilier en revanche, Bolloré ou La Poste c'est un peu moins le cas. Nous continuerons de suivre ces problèmes.

Pour Paris Fais toi Belle, nous n'avons pas rencontré un grand succès cette année. Il y avait beaucoup de manifestations municipales cette année ce qui a peut-être un peu noyé la communication. Sur les précédentes manifestations, nous avons eu un peu plus de public. Il n'y a pas de raison particulière pour qu'il n'y en ai pas sur les suivantes.

Pour la commission inter-quartier propreté je confirme notre volonté d'en créer une. Cela se fera peut-être à la rentrée.

R2 (Florent Hubert, conseiller d'arrondissement délégué à l'espace public) :

- Le stationnement des deux roues : c'est un problème sur l'arrondissement et sur l'ensemble de la ville en général. L'enjeu est de faire évoluer la psychologie du motard. Le motard est fainéant, il se gare toujours au plus près de son objectif et d'autre part il est grégaire, il n'a

pas tellement envie d'ennuyer les autres là où un parking sauvage s'est créé. Que peut faire la Ville et que peut faire la Préfecture de Police ? Cette dernière considère que le stationnement sur le trottoir n'est pas autorisé mais il est toléré dans certaines situations. Lorsque l'abus est manifeste, les policiers peuvent verbaliser mais lorsqu'ils constatent que le trottoir est large et que la bande fonctionnelle n'est pas encombrée, ils ne verbalisent pas. L'enjeu pour la Mairie est de continuer le travail avec la Préfecture de Police et en terme d'aménagement de multiplier les zones de stationnement. 25000 places doivent être créées dans la mandature pour les 2 roues. En intensifiant la verbalisation et en augmentant les zones de stationnement, nous arriverons à lutter contre les stationnements sauvages. Continuez à nous signaler les points noirs afin que les fassions remonter à la Préfecture. Le problème est complètement différent avec les commerçants : l'enjeu se situe au niveau du dialogue avec eux afin d'instituer un partage apaisé de l'espace public. Certains jouent le jeu, d'autres non et sont dans le collimateur.

- Sur le parvis. Les rollers sont considérés comme des piétons, ils ont donc le droit de se situer là où ils se trouvent. L'enjeu se fait autour de la prévention, de la sensibilisation du vivre ensemble et du partage de l'espace public.

### Questions de la salle

Q1 (habitant) : Monsieur Le Maire, le problème des 2 roues sur le 11<sup>e</sup> devient traumatisant. Ils empruntent désormais les trottoirs en plus de se garer n'importe où. La police, nous la voyons de moins en moins. Il y a un problème. J'ai appris dans la presse que 1500 agents verbalisateurs étaient nommés pour mettre fin aux incivilités. J'aurais souhaité l'apprendre ailleurs que dans la presse afin que les Conseil de Quartier soient prévenus et puissent engager un travail commun avec les services municipaux sur le sujet.

L'Autolib' est devenue propre parce qu'il s'agit d'une société privée. La boîte aux lettres de la Mairie est toujours sale parce qu'il s'agit d'un service public. Les gravats des chantiers s'amoncellent dans nos rues sans que jamais rien ne se passe.

Devant la Clinique Montlouis c'est un dépotoir aux mégots. Un jour j'en ai compté 250...Je souhaite aller voir le directeur de la clinique pour lui signaler qu'il est en infraction. Quels sont les moyens dont je dispose, en tant que Conseiller de quartier, pour le signaler ?

Q2 (habitante) : Nouvelle habitante du 11<sup>e</sup>, j'habitais dans le 17<sup>e</sup> auparavant et étais présidente du Festival Rififi aux Batignolles, je siégeais également au Conseil de quartier. Les problèmes des arrondissements sont visiblement similaires les uns aux autres.

Pour revenir sur les problèmes d'affichages, nous avons d'un côté un affichage sale et moche qui dégrade le mobilier urbain et d'un autre celui des associations de street-art qui recherchent des murs pour rendre la ville plus belle. Est-ce qu'il pourrait être envisagé de demander à Bolloré et/ ou à La Poste de travailler ensemble pour égayer leur mobilier ?

Autre point, par rapport aux rollers et aux 2 roues. La verbalisation est une chose mais avant d'en arriver là avons nous préalablement suffisamment communiqué ? Dans le 17<sup>e</sup> une campagne de sensibilisation avait été menée par un étiquetage sur les 2 roues. Pour les skateurs, il y a-t-il une communication sur les différents lieux de pratique du skateboard ?

Q3 (habitant) : A quelques semaines d'un réaménagement du boulevard Voltaire il y a-t-il eu un plan de communication autour de cela pour les 2 roues et 4 roues ?

Réponse de François Vauglin :

Sur les gravats, je partage votre constat. L'entreprise a l'obligation de prendre en charge les déchets du chantier et de les traiter dans les filières concernées. Ils ont un prix à payer pour le traitement de leurs déchets. Ce prix, ils l'incluent dans votre facture à payer. Le problème c'est que bon nombre sont peu scrupuleux, vous font payer le prix et oublient de les envoyer dans les centres de traitement. C'est donc à la collectivité de les prendre en charge ce qui de fait nous fait payer ces gravats une deuxième fois, une fois par vous et une autre fois par nous tous. C'est un comportement irresponsable. La difficulté pour ces comportements c'est de prendre ces personnes sur le fait. Les mégots devant Montlouis c'est le même genre de problème ainsi que pour les propriétaires des 2 roues.

Je vous remercie d'avoir salué le travail des balayeurs. Paris n'est pas sale, Paris est sali. Paris est nettoyée quotidiennement grâce au travail considérable des balayeurs. Le problème vient de ceux qui salissent. Le nettoyage coute cher et c'est de l'argent public. Comment utiliser au mieux cet argent public pour faire en sorte que Paris soit le plus propre possible ? Il faut trouver un équilibre entre la sensibilisation, la verbalisation et la communication. En terme de communication, il ya pas mal de campagne de la Ville qui sont faites.

Pour les 2 roues, lors de la Fête du Vélo, nous avons sorti les 11 règles d'or du cycliste heureux.

C'est sur la verbalisation que nous pouvons faire le plus de progrès. Les 1500 agents que vous annoncez dans la presse est surtout un engagement pris par la Maire de Paris durant sa campagne. Elle a recentré leurs missions sur les incivilités commises, la verbalisation et la pédagogie.

Dans le 11<sup>e</sup>, il y a 4 agents verbalisateurs. Ce n'est pas suffisant. Avoir 1500 agents sur tout Paris cela va nous permettre de mettre un coup d'accélérateur sur nos besoins.

Pour la clinique Montlouis, le stationnement, le bruit des ambulances qui arrivent sont également un problème. J'ai déjà écrit au directeur pour le lui signaler afin qu'il fasse une communication auprès des ambulances. Parfois le message passe et parfois les mauvaises habitudes reviennent.

Pour la dame du 17<sup>e</sup> nous espérons pouvoir compter sur vos bonnes idées pour les mettre à profit au sein de notre arrondissement. Sachez toutefois que le 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris est le plus tagué de Paris donc nous savons bien de quoi il s'agit lorsque cela n'est pas souhaité. L'association le Mur occupe un mur de l'arrondissement et toutes les 3 semaines les graphitis changent. Ils éditent un ouvrage tous les ans et c'est une très belle initiative. Il faudrait étendre ces expériences à d'autres endroits.

Des associations ou des Conseils de Quartier ont décidé de peindre les potelets. C'est très joli mais au bout de quelques temps ils se dégradent. Nous ne pouvons pas donner l'autorisation de décorer ce mobilier, mais entretenez-le et on fermera les yeux.

Pour les rollers/skates, nous avons peu d'espaces publics dans le 11<sup>e</sup>, et sont très sollicités. Il y a le skatepark rue Emile Lepeu, il y a une piste roller dans le square de piste roller mais sert de piste à poussettes car c'est goudronné.

Les jeunes viennent donc sur le parvis. Cela pose des problèmes de cohabitation sur l'espace public mais je n'ai pas mémoire d'accidents. Tout le monde doit trouver sa place, les jeunes, les moins jeunes, les mamans, les personnes malvoyantes. Il faut donc parfois faire preuve de bon sens.

Il y a un travail en cours sur le code de la rue et le partage de l'espace public. Certains relèvent de la réglementation et d'autre du bon sens.

Pour le boulevard Voltaire, il y aura une communication importante notamment à propos des travaux et des nuisances générées.

- Commission santé par Monique Boussemart

Le contexte nous a obligés de mettre notre commission en stand-by car le CLH et le CICA se sont réduits à pas grand-chose car contrairement à ce qu'on nous avait annoncé, ces instances n'ont jamais vraiment fonctionné et donc nous n'avons jamais été convoqués.

La commission extra-municipale du CICA, je ne sais pas si elle existe encore, il paraît qu'elle a disparu. Nous devons travailler avec eux sur le centre de santé et ce centre s'est monté sans nous.

Il y a quelques jours nous avons reçu une convocation pour une réunion demain à 14h. Peu de personnes pourront se libérer et il s'agit d'une réunion sur le « Schéma départemental pour l'autonomie et la citoyenneté des parisiens en situation de handicap ». Le lendemain une 2<sup>e</sup> rencontre est prévue sur l'AG des Conseil locaux du Handicap. Mais que va-t-on raconté car le CLH du 11<sup>e</sup> ne fonctionne plus.

Peut-être pourrions-nous remettre la commission en route à la rentrée. Comme piste de travail, nous pourrions parler des abribus qui ne sont pas aussi sympathiques qu'annoncé. Ils ne nous abritent pas du tout, on est mal assis. Nous avons demandé quelques bancs auprès des abribus. Mais à la place de bancs, on nous a implanté 3 petits champignons juste à côté de la Mairie. Seulement personne ne s'y assoit parce qu'ils sont trop dangereux. Pour qui sont faits ces sièges ?

Nadine Percheron : Pour installer une borne vélib' devant le magasin Piquard, vous avez supprimé un banc, comptez vous le remettre Monsieur Hubert ?

Réponse Florent Hubert : oui absolument. Il a été enlevé devant le 4 Parmentier car une borne de recharge Autolib' devait y être installée. J'ai appris qu'il n'y avait pas eu de lettre d'information aux riverains et nous nous en excusons. Nous veillerons à ce que cela ne se reproduise pas.

Pour le banc, la faisabilité technique de réimplantation du banc est un peu plus complexe que le principe même, du fait des réseaux technique qui passent en sous sol. Nous faisons tout pour que ce banc soit réinstallé le plus près possible d'où il était avant.

L'installation de banc Decaux « champignons » se fait à titre expérimentale. Nous pouvons réfléchir à l'installation d'autres types de bancs qui correspondent aux besoins de chacun. Un arrondissement accueillant est un arrondissement où il y a des bancs.

Intervention de François Vauglin : Le CLH a vocation à se réunir une fois par an au moins. Entre temps il organise lui-même ses travaux. Il a eu une première réunion le 29 novembre 2014, il n'y en a pas eu en 2015. La raison est simple, Hélène Bidart, adjointe au Maire déléguée à la santé et au handicap, a eu un heureux événement à ce moment là et n'était donc pas en mesure d'assurer cette réunion. Si vous souhaitez faire une commission santé au sein de ce Conseil vous en avez la liberté. Chaque instance de démocratie participative s'organise comme il le souhaite.

- Commission urbanisme par Fabien Duquesne

#### Section Transport :

Un groupe de travail s'est monté au sein de la commission autour des transports et déplacements et sur la cohabitation piétons/ vélo. Nous avons appris que la Mairie travaillait avec Pierre Japhet à l'élaboration d'un code de la rue. Nous avons souhaité nous y associer. Des réunions régulières ont lieu. Plusieurs actions sont menées.

Nous avons été concertés sur les aménagements cyclables notamment ceux du boulevard Voltaire. Nous avons déposé des projets au titre du Budget participatif comme le réaménagement du terre-plein central, boulevard Ménilmontant

Une campagne de communication spécifique sera lancée avant le vote fin septembre pour ces projets.

#### Section urbanisme :

- Réaménagement du TEP, 52 boulevard Ménilmontant. Les travaux devraient commencer à l'été pour une livraison en 2018.
- 14 avenue Parmentier. Deviendra un cinéma en plein cœur du 11<sup>e</sup>. Le permis de construire doit être déposé au mois de septembre car il faut relocaliser le collectif d'artistes présent. Le 29 juin, il y aura une réunion sur le sujet et les projets proposés.

Intervention François Vauglin : Sur le 14, avenue Parmentier, il y a eu beaucoup de candidats, et parmi eux il y a eu 4 présélectionnés qui sont venus présenter leur projet en Mairie. Celui qui a été retenu, Etoile cinéma, sera présent le 29. Il s'agit d'une équipe pluridisciplinaire (cinéma, cuisine, sociologie). Cela permettra de bien s'inscrire dans le quartier. La démarche est intéressante. Elle est partie du terrain en allant voir les écoles, les associations du quartier, les élus. Un film présentera le projet. Il s'agit bien plus qu'un cinéma, il s'agira d'un véritable lieu de vie.

- Commission Culture par Martine Deslouis

Nous avons organisé un jeu de piste pour la 4<sup>e</sup> année en collaboration avec le MJC Mercoeur, le samedi 21 mai. Cela a réuni une quarantaine de personnes qui ont découvert le quartier Léon Blum-Folie Régnault sous ses formes architecturales, sociologiques, culturelles etc.

La thématique cette année fut celle des théâtres. Il y a eu 3 parcours sur une durée de 2h. Muni d'un support pédagogique, il s'agissait de retrouver des indices chez des commerçants, des théâtres, répondre à des questions. Nous avons remis des prix et fait un petit goûter.

Nous comptons faire une 5<sup>e</sup> édition l'année prochaine en mars ou avril car en mai il y a beaucoup d'autres manifestations.

Nous voulons mettre en place un troc/braderie culturelle mais c'est encore en projet.

Cette commission qui compte 7-8 personnes est ouverte à d'autres personnes et bien sûr à d'autres projets.



- Commission Solidarité/ Lutte contre l'exclusion par Martine Deslouis

Notre grand sujet est celui de la Bagagerie au 42, rue Oberkampf. Cette bagagerie a obtenu du Budget Participatif d'être réaménagé.

C'est un lieu abrité où les personnes en grande précarité peuvent venir déposer dans des casiers leurs bagages. Il y a malheureusement très peu de casiers, 28 précisément. Les personnes arrivent par des organismes comme les CAS.

Dans le cadre du Budget Participatif, nous avons obtenu que des fonds soient libérés pour agrandir ce lieu. Ce lieu manque de promiscuité.

Il y a également une laverie.

A la dernière plénière, nous avons émis le vœu d'être associé au projet lui-même. Aujourd'hui nous souhaitons continuer à être convoqué avec les services de la Ville.

Nous sommes tributaires des Bains-douches. Si le personnel est absent, nous trouvons la porte close. En étant associé et dans la mesure des bénévoles, nous pourrions ouvrir plus régulièrement et assurer un service plus continu. Nous faisons donc un appel au bénévolat. C'est l'association Onze Mille Potes qui gère le lieu.

Les repas solidaires sont des moments conviviaux pour les personnes en grande difficulté. Le prochain aura lieu le 2 juillet à la MJC Mercoeur. Ces repas s'adressent à tout le monde. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Plusieurs petits événements agrémenteront l'après-midi (lecture, musique etc).

La salle Jean Aicard :

- Il s'agit de trouver un relogement des associations
- L'accueil se faisant au thermomètre n'est pas adapté pour les personnes en en grande précarité

Intervention Joelle Morel (élue aux espaces verts, à la biodiversité et au Plan Climat) : le vœu du Jardin partagé dans le Jardin Bréguet a déjà été concerté pendant plusieurs années. Il n'y a/aura pas de jardin partagé.

Nous avons l'Espace Truillot où là il y aura un Jardin partagé. Dans le vœu, nous ne ferons pas référence au jardin Bréguet.

- Commission espace verts par Nadine Percheron

Le jardin Olga Bancic (entre la rue Richard Lenoir et la rue Godefroy Cavaignac) : Un jardin partagé est en cours de création « le jardin d'Olga ». La cabane a été livrée, le composteur aussi mais pas encore en service, des semis sont en cours. La cohabitation avec les écoles est difficile car les enfants avaient l'habitude de patauger dans les bacs et à présent ils ne peuvent plus le faire et le font sur les plantes.

Des activités pédagogiques pourraient être envisagées avec les écoles pour sensibiliser au travail des jardiniers.

### 3. Présentation de la FNARS par Michel Bilis et Anaïs de Saint Martin

**Michel Bilis** (élu délégué à la solidarité et à la lutte contre l'exclusion) : La grande pauvreté et la lutte contre l'exclusion sont des sujets qui demeurent impérativement à l'ordre du jour. Je donne la parole à la Fédération Nationale d'Accueil et de Réinsertion Sociale (FNARS) qui va nous présenter son action.

Président de la FNARS: La Fédération est une tête de réseau solidarité. Elle compte beaucoup d'acteurs de la solidarité, Emmaus, Charonne etc, parmi ses membres et à en charge de les représenter à l'échelle du 11<sup>e</sup>.

En tant que Conseil de quartier, si le sujet vous intéresse, nous pourrions proposer une présentation plus aboutie sur un temps plus long de nos actions. Vous êtes un relais important auprès de la population.

La grande exclusion à Paris est une compétence d'État. Mais d'autres acteurs comme le Ville de Paris, les associations viennent compléter le secteur.

Il y a souvent les mêmes questions qui reviennent : mais pourquoi ne peut-on pas les héberger ? Juridiquement en France on ne peut pas obliger quelqu'un de nous suivre sauf dans 2 cas : s'il représente un danger pour lui-même ou s'il représente un danger pour autrui.

Notre secteur est régi par des lois mais qui fonctionne avec beaucoup d'associations et de bénévoles. En France, on fait la différence entre hébergement et logement. L'hébergement est souvent d'urgence, le logement est réglementé par une demande de documents spécifiques. Mais il y a beaucoup de personne en situation de grande précarité parce que leur logement est insalubre, exigüe.

Autre question courante : à Paris combien de personnes vivent dans la rue ? En France nous n'avons pas de données chiffrées sur le sujet. Nous les estimons à 7000 sur la capitale. Mais il est difficile de les compter car les personnes bougent.

Le fait notable c'est que ce public est en forte augmentation ces dernières années.

La carte présentée ici est très intéressante parce qu'elle nous montre les sans abri à Paris. Il y a beaucoup de regroupement dans le centre de Paris, dans le Nord et dans l'Est. Cela s'explique car il y a plus de structure d'accueil dans ces zones. Il y a beaucoup de sans abri dans les 2 bois et autour du périphérique.

Nous sommes face à une population masculine 30-40 ans avec de plus en plus de femmes. Beaucoup de personnes qui viennent de l'étranger pour cause de guerre, de dérèglement climatique. Et de plus en plus de familles.

Anaïs de Saint Martin : Il existe différents dispositifs vers lesquels les habitants peuvent orienter les personnes sans-abri.

Le premier d'entre eux :

- Les maraudes :

4 catégories :

Les maraudes d'évaluation et d'orientation=> interviennent sur signalement=> Équipe mobile d'aides du SAMU social de Paris.

Les maraudes d'interventions sociales. Il s'agit de maraudes professionnelles qui ont une mission sociale=> association Charonne

Les maraudes spécialisées qui interviennent vers un public spécifique notamment psychologique

Les maraudes bénévoles : mission de lien social. Ils se mettent en lien avec les autres maraudes.

Depuis plusieurs années, il existe des coordinations de maraudes. Elles sont chargées d'avoir une bonne complémentarité sur les différents territoires de Paris.

Ils organisent des réunions avec les différents acteurs lorsqu'il y a des cas complexes.

- Les dispositifs d'accueil : Rôle d'accompagnement social et d'hébergement. Sur Paris il en existe deux sortes : les permanences sociales d'accueil qui sont l'équivalent des centres sociaux mais destinées aux sans abris. Elles accueillent des publics spécifiques, pour les jeunes à Belleville, les femmes à Chemin Vert et les hommes isolés à Bastille. L'autre dispositif, les espaces solidarité-insertion qui sont des accueils de jour financés par Paris et l'État mais gérés par des associations=> accès au douche laverie, petit déjeuner + accompagnement sociaux. 16 centres à Paris. Il n'y en a pas dans le 11<sup>e</sup> mais il existe d'autres équipements comme les Bains douche ou la Bagagerie.

Pour le 11<sup>e</sup>, nous animons un réseau solidarité avec la Mairie du 11<sup>e</sup> et d'autres acteurs du territoire et qui a pour objectif de prendre en charge les grands exclus. L'idée est de se réunir régulièrement pour s'échanger les informations mais on ne traite pas les cas précis.

Le Pacte 2015 lancé dernièrement réuni différents acteurs (État, Ville, RATP)

Président de la FNARS : généralement dans les Conseils de quartier, lorsque nous présentons les différents dispositifs, nous trouvons face à nous des personnes impliquées et volontaires sur ces sujets mais qui nous demandent que pouvons nous faire ensemble ?

Nous pouvons travailler à changer les regards car vous êtes des relais auprès de la population, pour parler des dispositifs qui existent.

Vous pouvez vous engager dans une association en apportant vos compétences : parler plusieurs langues, refaire un CV etc.

Nous proposons des visites des structures existantes : bagagerie, centre d'accueil. Cela permet de changer le regard.

Il était question précédemment de jardin partagé. L'idée est aussi peut-être d'inviter les personnes en situation d'exclusion de leur tendre la main pour qu'ils viennent participer à l'activité du jardin partagé.

Beaucoup de chose sont à imaginer. Le budget participatif est un excellent levier pour imaginer de nouveaux projets.

Association Charonne : association née dans le 11<sup>e</sup> et créée par des habitants de l'arrondissement.

Notre action est née sur le terrain. Au fil des années, elle s'est développée. Nous avons 35 personnes et nous partons à la rencontre des personnes chaque semaine. Notre action est basée sur la discussion et le lien social en créant une relation horizontale avec les personnes chaque semaine. Nous nous plaçons en tant qu'interlocuteur privilégié des personnes. A partir de là, nous pouvons faire le relais avec les dispositifs existants.

Nous accompagnons les personnes dans leur projet (hébergement, accès au soin, au travail etc).

Notre action s'est professionnalisée car les démarches sont longues et complexes. Tout cela se fait dans le temps.

Sur le 11<sup>e</sup>, on rencontre environ un millier de personnes tout au long de l'année mais nous sommes en discussion régulière, c'est-à-dire que l'on voit plusieurs fois par semaine, avec 120-130 personnes.

Nous aidons tout type de personne. Nous nous adaptons à elles et essayons de les accompagner en fonction de leurs profils et leurs envies.

Q1 (habitant, éducateur spécialisé) : la démarche est intéressante de lié action citoyenne et travail social. Néanmoins, le travail social est aussi un travail. De mon positionnement, pourquoi a-t-on besoin de bénévoles alors que les professionnels perdent des budgets et du pouvoir d'agir. Vous parlez de formation des bénévoles, comment agissez-vous et pourquoi n'y a-t-il pas plus de professionnels ?

R1 : la formation des bénévoles est primordiale. Nous avons tout un processus de formation et d'accompagnement. Nous fonctionnons toujours en équipe pour les suivis, les discussions. Cette questions bénévoles/professionnels est très importante car il est nécessaire que les citoyens se rendent compte de se qui se passe dans leur rue. Les bénévoles qui s'investissent, vont aussi faire de la sensibilisation auprès de leurs familles, amis. De plus le regard porté par les personnes dans la rue est différent qu'avec un professionnel car cette personne y voit une autre attention, une autre reconnaissance. Bénévoles et professionnels ne doivent pas s'opposer mais sont au contraire complémentaires. Nous tentons d'associer les 2.

#### **4. Budget d'investissement**

Chaque Conseil de quartier dispose d'un budget de fonctionnement et d'investissement et qu'une partie de cet argent risque d'être perdu s'il n'est pas dépensé.

Le groupe d'animation et les commissions fassent des propositions de dépense et qu'à la prochaine plénière nous votions des dépenses.

Il y aura une réunion proposée par Nawel Oumer à propos du budget d'investissement.